

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Carole-Anne Tremblay

<https://www.cadre21.org/membres/00d9f72dab2e80c21906e742>

Date d'obtention : 2022-02-22 19:54:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est réellement clé en main et elle permet à tous les acteurs dans une situation de sextage de respecter les limites de ses interventions. En suivant les étapes, on s'assure de rien oublier et de faire les choses correctement. Ça permet également

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Pour le moment, comme je suis nouvellement en direction d'établissement, je n'ai pas encore vécu une telle situation avec des jeunes. Par contre, cette formation m'a démontré tout ce qui doit être fait et surtout, quelles sont les étapes importantes à respecter. Pour mes futures interventions, je m'assurerai de jamais me mettre en danger en visionnant ou regardant des photos, je m'assurerai de toujours protéger l'identité des jeunes impliqués et je serai mieux outillée pour poser les bonnes questions en utilisant la trousse Sexto. Cette formation nous met en confiance et nous prépare vraiment à réagir efficacement si une telle situation arrive dans notre milieu.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais être particulièrement douce et ouverte avec les jeunes qui dénoncent ou qui sont victimes, pour que jamais ils ne se sentent jugés.

Je vais faire particulièrement attention de protéger leur intégrité et leur identité ainsi que toutes informations qui pourraient les identifier.

Écouter leur version des faits. Je ne vais jamais demander de voir aucune preuve.